

Foix, le 10 novembre 2011

L'Inspectrice d'académie, Directrice des services
départementaux de l'éducation nationale

à
Madame et Messieurs les Inspecteurs de
l'éducation nationale
Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
Pour information

Objet : Mises à disposition de la Polynésie française de personnels enseignants
spécialisés du 1er degré - rentrée 2012.

Réf. : Note de service 2011-193 du 25.10.2011 publiée au B.O. spécial N°9 du 10
novembre 2011.

Moyens - Personnels
1^{er} Degré.

Référence
CP/SB

I - Instructions :

La note de service ayant pour objet d'indiquer les conditions dans lesquelles doivent
être déposées et instruites, pour la rentrée scolaire d'août 2012, les candidatures à une
mise à disposition de la Polynésie française est publiée au bulletin officiel ci-dessus
référéncé.

Seuls peuvent faire acte de candidature les maîtres titulaires du CAEAA/CAFIMF,
CAFIPEMF, du CAEI/CAPSAIS/CAPA-SH ou du diplôme de psychologie scolaire **y compris** ceux
ayant déposé une candidature à un poste en Nouvelle-Calédonie, à Wallis-et-Futuna et à
Mayotte.

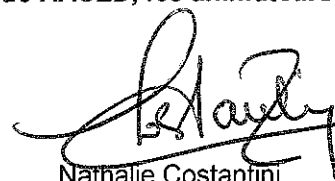
Le dossier est téléchargeable sur le site SIAT accessible à l'adresse :
<http://www.education.gouv.fr/pid58/siat-systeme-information-aide-pour-oultre-mer.html>,
rubrique "Concours, emplois et carrières" puis " Personnels Enseignants" rubrique
« Promotion, mutation et affectation des stagiaires », « Siat ».

II - Calendrier :

Le dossier, une fois édité et complété, est obligatoirement signé par le candidat, puis
remis **avant le 2 décembre 2011** accompagné des pièces justificatives (dernier rapport
d'inspection, dernier arrêté de promotion d'échelon, copie du diplôme, fiche individuelle de
synthèse à demander à l'inspection académique) au supérieur hiérarchique direct qui
portera son avis sur la candidature de l'intéressé, ainsi que son appréciation sur la
manière de servir de ce dernier.

Les personnels intéressés par une mise à disposition de la Polynésie française se
reporteront à la note publiée au B.O. en ce qui concerne la procédure de sélection et de
notification, la durée de mise à disposition et la prise en charge des frais de changement
de résidence.

**Les présentes informations sont à porter à la connaissance de tous les
personnels placés sous votre autorité, y compris en congé de maternité ou de
maladie, les titulaires remplaçants qu'ils soient en suppléance ou en attente de
remplacement, les enseignants spécialisés de RASED, les animateurs TICE.**



Nathalie Costantini

Dossier suivi par
Stéphane BONE
Téléphone
05.67.76.52.43
Fax
05.67.76.52.00
Mél
ia09mp1d@ac-toulouse.fr

7, rue du Lt Paul Delpech
BP 400 77
09008 FOIX CEDEX